



ELYTE BOIS

Peinture microporeuse aux résines acryliques en phase aqueuse

**EXCELLENTE DURABILITE.
REGULE L'HUMIDITE CONTENUE DANS LE BOIS.
GARNISSANT.
BELLE BLANCHEUR.**



INFORMATIONS GÉNÉRALES

- **Définition** : Produit en phase aqueuse d'aspect semi-brillant, composé de résines acryliques, pour une utilisation durable en peinture de protection et de décoration des éléments de construction en bois.
- **Conditionnement** : Fût de 10 L, pot de 4 L, boîte de 1 L.
- **Teintes** : Livré en blanc P et toutes les teintes du nuancier JEFCOLOR.

Utiliser des colorants avec COV < 1g/L pour conserver cette caractéristique.

DOMAINE D'UTILISATION

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes et règles de l'art pour la préparation des supports comme pour l'application.

- **Travaux** : Neufs, de rénovation ou d'entretien.
- **Emplacement** : A l'extérieur ou à l'intérieur.
- **Destination** : Menuiseries en bois. Toutes structures en bois massif : charpentes, bardages, menuiseries (frisettes, huisseries, portes, fenêtres, volets, clôtures).

APPLICATION

Supports convenablement préparés :

Conformément aux DTU en vigueur ou autre document applicable (Cf. QR CODE au verso) :

- Bois massifs et dérivés.
- Anciens revêtements organiques compatibles en bon état de conservation et parfaitement adhérents au support.

ELYTE BOIS s'emploie aussi en qualité de couche d'impression, pour les parements en panneaux de bois CTBX NF Extérieur ou autres panneaux dérivés du bois selon les DTU 31.2, 41.2 et 59.1 pour le revêtement extérieur des constructions à ossature bois (cf. Fiches Générales Systèmes SILIGRAIN T AQUAFast et cahier des charges spécifique).

Précautions d'emploi :

Les revêtements de peinture existants devront être sains, adhérents et d'épaisseur raisonnable (< 100 µm).

Les fenêtres et ouvertures des pièces humides devront être traitées aussi sur les faces intérieures et le contre masticage doit être révisé.

Chais ou caves à vin : ventilation adaptée pendant et après l'application. Ne pas utiliser en milieu confiné.

En intérieur :

- Ne pas appliquer par température inférieure à 8° C et par humidité relative supérieure à 70%.
- Ne pas appliquer sur des supports en bois contenant plus de 12 % d'humidité en masse.
- Ne pas appliquer sur des supports en bois contenant plus de 12 % d'humidité en masse.

En extérieur :

- Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et par humidité relative supérieure à 80%,
- Ne pas appliquer sur des supports en bois contenant plus de 18 % d'humidité en masse.
- Proscrire l'usage des teintes dont la luminance lumineuse Y est inférieure à 35 %.

Matériel :

- Brosse spéciale acrylique.
- Rouleau polyamide 7 à 12 mm, microfibres 6 à 10 mm.
- Pistolet sans air : buses Ø 13 à 15 millièmes de pouce et filtre de 100 « mesh » / maille.

Nettoyage du matériel :

A l'eau, immédiatement après usage.

Dilution :

A l'eau.

- Brosse et rouleau : En couche d'impression : 5 à 10 %
En couche intermédiaire : 5 % En couche de finition : ne pas diluer.
- Pistolet : 5 à 10 %.

Rendement superficiel spécifique :

10 à 12 m²/litre et par couche.

Ce rendement dépend de l'absorption et du relief des supports, et peut varier de 20 à 30 %.

Temps de séchage :

- Sec en surface : 2 h.
- Sec apparent complet / recouvrable : 6 h.

	SUR FONDS BRUTS	SUR FONDS DE PEINTURE DURS ET SAINS	SUR FONDS GRISAILLES OU TANIQUES
Impression*	ELYTE BOIS dilué à 10%.	ELYTE BOIS dilué à 5%	TOPIPRIM P4 UNIVERSEL
Intermédiaire	ELYTE BOIS dilué à 5%	-	-
Finition	ELYTE BOIS.		

Il est impératif de consulter les Fiches Descriptives Produits des produits cités ci-dessus avant mise en peinture.
*Impressions recommandées. Autres impressions possibles (nous consulter).

ELYTE BOIS

Peinture microporeuse aux résines acryliques en phase aqueuse

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Aptitude à l'usage :

- Fonction générale : produit de construction faisant l'objet d'une déclaration de performances « DoP » volontaire (cf. QR CODE ci-dessous) conformément à la norme retenue en l'absence d'une spécification technique harmonisée permettant son marquage CE.
- Fonctions particulières par référence aux normes et/ou spécifications applicables ou à paraître :
 - Hydrofuge et microporeux.
 - Protection de la surface du bois contre les agressions climatiques.
 - Non altération de la composition et des qualités organoleptiques des aliments à proximité.
 - Résistance au nettoyage (excellente résistance à l'abrasion humide : classe 1)
 - Stabilité du brillant spéculaire.
 - Stabilité de la couleur.

Identification :

Caractérisation selon NF T 36-005 : Famille I, catégorie 7b₂.

Présentation en pot :

Produit légèrement gélifié.

Aspect du feuil sec :

- Aspect « semi-brillant ».
- Semi-tendu.
- BS à 60° = 60.

Masse volumique :

1,18 ± 0,05 kg/dm³ (en blanc).

Extrait sec :

- En poids : 46,0 % ± 2,0%.
- En volume calculé : 41,5 % ± 2,0%.

Point d'éclair :

Néant, produit en phase aqueuse.

Conservation :

12 mois en emballage d'origine, non ouvert, à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

Contrôle Qualité : Cf. QR CODE ci-contre.

HYGIENE ET SECURITE/SANTE ET ENVIRONNEMENT

Sécurité en cas d'incendie :

Classement conventionnel M1 sur support M0 (selon arrêté du 21 Novembre 2002).

Fiche de données de sécurité : Accessible sur le site www.jefco.fr ou sur www.quickfds.fr.

Fiche de Données Environnementales et Sanitaires : Accessible sur le site www.jefco.fr ou sur la base INIES/CSTB (en préparation).

Etiquetage de type II / NF EN ISO 14021 à valeur d'écolabel spécifique HSE pour une protection équivalente sinon supérieure aux exigences réglementaires et/ou certifiées. Déclaration explicative incluse dans la FDES traitant de l'impact environnemental du produit.

Intégrité des aliments : ELYTE BOIS bénéficie du label Zone verte Excell Bronze qui atteste du non dégagement de substances susceptibles d'altérer les propriétés organoleptiques des denrées stockées dans les locaux où ELYTE BOIS peut être appliqué. ELYTE BOIS n'est pas destiné au contact direct avec les aliments ni à la mise en peinture des foudres de chais ou caves à vin.

Emissions dans l'air en intérieur :



Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions), selon décret n° 2011-321 du 23 mars 2011 : Classement A+.

COV (directive 2004/42/CE et arrêté français du 29 mai 2006) :

Valeur limite UE (cat. A/d) : 130 g/l. Ce produit contient moins de 1 g/l COV.

AUTRES INFORMATIONS

Référentiels d'emploi, durée de vie, entretien, stockage, déchets : cf. QR CODE ci-dessous..



CONDITIONS GENERALES D'EMPLOI "CGE" :

Ces conditions sont annexées à la déclaration des performances du ou de chaque produit de revêtement concerné dont la consultation est obligatoire (version papier sur demande), et qui permet de vérifier que la présente fiche correspond bien à son édition la plus récente : cf. QR CODE ou le site www.jefco.fr.